

SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

Engagement dans
une mission



De **16 à 25 ans** (30 ans pour les personnes en situation de handicap).
18 ans dans les pays hors UE.
Être de nationalité française ou ressortissant européen. **Aucun diplôme n'est exigé, seulement de la motivation !**



De **6 à 12 mois**.



Dans le monde entier.



Indemnité mensuelle (+ de 600€).
Protection sociale prise en charge mais pas les frais de voyage.



Enrichissement personnel, professionnel et culturel.
Un tuteur pour t'aider avant, pendant et après le séjour à l'étranger.



Attestation de réalisation et attestation de fin d'indemnisation.



Agence du service civique.

J'ai vécu une
expérience unique
en Équateur.
L'avantage, c'est qu'on
n'a pas besoin
de compétences
particulières...

Emma



UNE QUESTION ?

Contacte un référent du
Réseau Eurodesk France dans une
structure Info Jeunes.

